

L'Echo des Familles

N°55 - Novembre 2023

Edito de la Présidente -

En cette rentrée automnale, je souhaite revenir sur les temps forts de ce dernier trimestre. Notre Assemblée Générale s'est tenue en juin dernier, elle a notamment porté sur le renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'administration à travers les élections et les désignations. J'ai le plaisir d'avoir été réélue Présidente pour deux années et d'accueillir 3 nouvelles administratrices. J'en profite pour remercier les anciens administrateurs pour leur engagement auprès de notre institution.

Notre association a tenu son 3ème trophée Initi'aCtives avec la mise en lumière des initiatives des associations du département envers les familles. Cette édition a de nouveau montré que notre territoire regorge de ressources pour les familles, tant sur les questions sociales que sur le partage de la culture et des loisirs. Trois associations ont remporté un trophée : Handi-Art, La Lucarne et Jamako.

Cette rentrée scolaire, bien entamée, se traduit pour notre association par la poursuite du développement de nos services avec notamment l'ouverture prochaine de notre premier appartement de droit de visite à Boissy-Saint-Léger. Réel soutien à la parentalité, cet appartement permettra aux parents ou grands-parents non hébergeants, de pouvoir accueillir son/ses enfant(s) le temps d'un week-end ou d'une semaine.

Nous continuons également la promotion de la médiation par les pairs avec la mise en valeur du partenariat réalisé avec le collège Nicolas de Staël. Un film « témoignage » de la médiation par les pairs au sein de l'établissement est à retrouver sur notre chaine YouTube.

Notre forum annuel se tiendra le 20 janvier 2024, un rendez-vous à ne pas manquer, qui reviendra sur l'enquête menée sur le renouvellement du bénévolat avec Yannick Blanc.



En parallèle, le conseil d'administration souhaite aborder la question de la parentalité à travers le thème « Etre parents aujourd'hui, quels engagements et responsabilités ? ». A travers l'évolution de notre société, cette question est importante pour la famille car le désir d'enfants, ses motivations et ses conditions évoluent. Mieux comprendre les effets que cela implique est un enjeu pour nous, associations familiales. Pour éclairer notre réflexion, l'Udaf du Val-de-Marne a souscrit à l'étude qualitative de l'Unaf sur « le désir d'enfants » menée pendant quelques mois dont nous aurons les résultats courant novembre. Nous profiterons certainement de notre rencontre de janvier 2024 pour faire un retour des résultats de cette étude.

Enfin, suite à un audit, nous avons eu le renouvellement de notre certification INTERTEK ISO-9001 pour 3 ans. Cette réalisation est le fruit des efforts conjoints des équipes et de notre engagement constant envers l'amélioration continue. Elle est un gage de la qualité de service rendu.

Vous trouverez dans ce numéro les principales réalisations menées au printemps et la feuille de route pour le semestre à venir.

Françoise Souweine
Présidente

La vie de l'Udaf et ses services

Assemblée Générale de l'Udaf du Val-de-Marne

L'Udaf du Val-de-Marne a tenu son Assemblée Générale en présentiel le 27 juin 2023. A destination des Présidents des associations adhérentes, des représentants familiaux et des administrateurs de l'Udaf du Val-de-Marne, la rencontre a réuni près d'une cinquantaine de participants.

Ce rendez-vous institutionnel annuel présente l'activité des services de l'Udaf du Val-de-Marne, ses temps forts et la validation de son exercice comptable.

2022, une année de redynamisation

Après ces deux années marquées par le contexte sanitaire, l'année 2022 a permis de reprendre sa dynamique en proposant de nouveau ses rencontres en présentiel. Ainsi plusieurs événements se sont tenus tels que la sensibilisation aux métiers de l'apprentissage, le séminaire des administrateurs et la 4ème biennale consacrée à la Jeunesse. Les services ont participé à plusieurs forums et journées des associations pour resserrer les liens avec les partenaires et faire la promotion de ses services. L'activité des différents services s'est poursuivie.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Etant une année électorale, le Conseil d'administration a été renouvelé par moitié pour les membres élus. Ainsi, ont été élus pour 4 ans : monsieur Arambourou, madame Brumel-Jouan, monsieur Chataignier, monsieur Chemla, madame Kaziz, monsieur Morgenthaler, monsieur Souilmi, et madame Thob. Les membres désignés ont également été renouvelés avec deux nouvelles arrivées : madame Cissé et madame Maurois. Suite à l'Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration a procédé à la désignation des membres du Bureau. Françoise Souweine a été réélue Présidente.



La vie de l'Udaf et ses services

Evelyne Gitiaux, Médaillée de la médaille de l'enfance et des familles

La rencontre s'est poursuivie par la remise de la médaille de la famille "pour services exceptionnels" à madame Evelyne Gitiaux dont le parcours de vie est engagé pour les familles.

Evelyne Gitiaux, a été enseignante de 1972 à 2011, un métier qu'elle a exercé avec passion non seulement dans la transmission des savoirs mais aussi dans le lien de confiance créé avec les parents. Travailler auprès d'enfants en difficulté a été sa priorité et cela s'est traduit dans ses engagements bénévoles par la suite.

Bénévole et membre de la commission éducation formation de l'Udaf du Val-de-Marne depuis 2003, Evelyne Gitiaux est aussi référente de Rimini au sein du comité de jumelage de Saint-Maur ainsi que référente pour Lire et faire lire. Administratrice à l'Udaf du Val-de-Marne depuis 11 ans, Evelyne Gitiaux est engagée pour la famille et c'est pourquoi l'Udaf du Val-de-Marne a déposé sa candidature auprès de la Préfecture pour avoir cette nouvelle distinction : la médaille de l'enfance et de la famille.



La vie de l'Udaf et ses services

Renouvellement de la certification Qualité

L'UDAF du Val de Marne est fière d'annoncer qu'elle a obtenu le renouvellement de sa certification Qualité pour les trois prochaines années, conformément à la norme ISO 9001:2015. Cette norme est un gage de qualité et de conformité, renforçant sa crédibilité. Elle atteste officiellement que les services de l'UDAF répondent à toutes les normes externes et internes reconnues, démontrant son engagement envers l'excellence et sa détermination à offrir des services de qualité à sa communauté.

La norme ISO 9001:2015 est une norme internationalement reconnue pour la gestion de la qualité. Elle met l'accent sur l'importance de la satisfaction des usagers, l'amélioration continue, et la conformité aux exigences légales et réglementaires. Elle est conçue pour aider les structures à garantir la qualité de leurs services tout en améliorant leur efficacité opérationnelle.

Pour maintenir sa certification ISO 9001:2015, l'UDAF du Val de Marne est soumise à un audit rigoureux mené par l'organisme de certification externe, **Intertek**. Le renouvellement de la certification témoigne de l'engagement de l'UDAF à respecter les normes les plus élevées, garantissant ainsi que ses services répondent aux attentes de ses usagers et de sa communauté.

Lors de l'audit, qui s'est déroulé sur une période de trois jours, le système de management qualité de l'UDAF a prouvé sa conformité aux exigences de la norme ISO 9001, ainsi que sa

capacité à respecter les obligations contractuelles et réglementaires de son secteur d'activité. Cette réalisation est le fruit des efforts conjoints de son équipe et de son engagement constant envers l'amélioration continue.

L'UDAF du Val de Marne est fière de cette réalisation et reste engagée à maintenir ses normes de qualité élevées, tout en évoluant pour mieux répondre aux besoins de sa communauté. Elle exprime sa gratitude envers tous les membres de son équipe pour leur dévouement continu et envers ses partenaires pour leur soutien.



Un écho, une info



santé
famille
retraite
services

Déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) : une entrée en vigueur à l'automne

La déconjugalisation de l'AAH, effective à partir du 1er octobre 2023, telle que spécifiée dans le décret du 11 mai 2023, modifie le mode de calcul de l'AAH pour les personnes en couple. **Désormais, seules les ressources personnelles du bénéficiaire seront prises en compte dans le calcul de l'allocation**, sauf si cela lui est défavorable. Dans le cas où le calcul déconjugalisé entraîne une réduction du montant initial de l'AAH par rapport à l'ancien mode de calcul, la réforme garantit le maintien du montant initial de l'allocation en prenant en compte les ressources du conjoint. Le premier paiement de l'AAH impacté par cette réforme sera effectif début novembre 2023 pour les droits d'octobre 2023 (article 10 de la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022).

En tant que bénéficiaire de l'AAH, vous n'avez aucune démarche à réaliser.

Désormais, tous les nouveaux bénéficiaires de l'AAH relèveront automatiquement d'un calcul déconjugalisé de cette allocation. Ainsi, si vous devenez bénéficiaire de l'AAH après le 1er octobre 2023, ce qui signifie que vous avez soumis votre demande à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) à partir du 1er septembre 2023, le calcul de votre allocation sera automatiquement déconjugalisé. Que vous soyez célibataire ou en couple, en tant que nouveau bénéficiaire, vous ne serez jamais concerné par un calcul conjugal.

Qu'est-ce que l'AAH ?

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet aux personnes en situation de handicap d'avoir un revenu minimum fixe selon certains critères d'attribution.

L'AAH est accordée sur décision de la Commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Selon le régime de la personne, l'allocation est versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou par la Mutualité sociale agricole (MSA).

A consulter en ligne



[La plaquette de présentation de la déconjugalisation de la AAH](#)

Pour connaître le montant de l'AAH :

[CAF](#)

[MSA](#)

Si vous avez des questions sur la réforme, n'hésitez pas à consulter le site suivant :

monparcours handicap.gouv.fr

[Cliquez-ici pour lire l'article](#)

3 Questions à ...

J'aide la chance (Nouvelle association adhérente)

Quelles sont les activités de votre association ?

Notre activité principale est l'aide alimentaire mais nous organisons également quelques sorties culturelles et de loisirs dans l'année pour nos bénéficiaires.

Nous avons également une boutique solidaire.

Comment arrivez-vous à garder de la distance face à des situations qui vous touchent ?

Avec l'expérience, j'ai acquis une certaine résilience tout en conservant de l'empathie face à ces situations ; il est nécessaire de garder une certaine distance pour pouvoir chercher des solutions adaptées à la situation sans se laisser emporter par l'émotion.

Que diriez-vous à un jeune qui se

lance dans le monde associatif ?

Il faut partir d'un postulat sincère pour aider les autres sans attendre de contrepartie autre que la satisfaction de se sentir utile. En termes de relations humaines c'est très enrichissant et apporte une bonne connaissance de soi et des autres.

Malika NICOLAS, Présidente



Stratégies, développements et partenariats

Initi'aCtives 2023

L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Val-de-Marne a pour mission principale de représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des familles du département. En tant que tête de réseau, elle fédère les associations familiales départementales intervenant aux côtés des familles sur tous les thèmes concernant leur vie quotidienne. L'UDAF du Val-de-Marne propose et développe des services innovants répondant aux besoins des familles et des usagers de ses services d'action sociale.

Le trophée Initi'actives

L'UDAF du Val-de-Marne, au regard de ses missions de soutien aux familles, a créé un trophée de l'innovation associative appelé Initi'actives récompensant les initiatives associatives du département. Créé en 2017, le but est de mettre en lumière les actions innovantes des associations du département, mais aussi de créer du lien avec des structures d'autres communes afin de créer une énergie positive et un soutien entre homologues.



Cette année, plus de 20 associations candidates pour faire connaître et développer leurs actions. Rappelons que les 3 lauréats se voient avoir une

communication sur les réseaux sociaux de l'UDAF ainsi qu'une aide financière pour la première place de 3 000 euros, la deuxième de 2 000 euros et la troisième de 1 000 euros.

Un cadeau aux associations

Comme en 2017, nous avons souhaité offrir un cadeau aux associations. Un kakémono a été réalisé pour les associations souhaitant en avoir un. Les associations ont pu nous envoyer leur logo, slogan, etc. afin que les kakémonos soient à l'effigie de leurs associations. Ils pourront les utiliser dans leurs locaux, manifestations, etc.



Stratégies, développements et partenariats

Le jury

L'envoi des dossiers de candidatures s'est fait du 1er février au 30 avril 2023 inclus. En mai, les membres du jury, composé de Fatima Khalloul, adjointe au maire et élue à la jeunesse à la ville d'Alfortville, Monsieur Eric Morgenthaler, président de la mission locale sur la ville de Boissy-Saint-Léger, Monsieur Alain Moraine, administrateur à l'UDAF et responsable de la commission santé, développement social et familial, Madame Leïla Hamdaoui, directrice générale de l'UDAF, Madame Christelle Dos Santos et Monsieur Gomidh Mohamed, chargés de vie associative, ont délibéré.

Cette année, nous avons souhaité que les membres du jury puissent mieux connaître les candidats. Les associations ont eu la possibilité de présenter leur projet en visioconférence. Cette étape était facultative et n'avait aucune incidence sur l'attribution du trophée. 14 associations y ont participé.

Les projets se sont divisés en 4 catégories :

- Action de proximité/ Précarité
- Education/ Parentalité
- Aidants / Handicap
- Loisirs / Apprentissage



Les lauréats

Les membres du jury ont souhaité mettre en avant les projets innovants tels que :

- **La première place** pour Handi'Art tous en osmose - ateliers de créations chorégraphiques et artistiques adaptées aux personnes adultes (à partir de 16 ans) et aux enfants (de 6 à 15 ans) en situation de handicap.
- **La deuxième place** pour La Cabane à rêves de La Lucarne. Elle offre un service original, itinérant sur un territoire où elle répond à un vrai besoin de culture pour tous.
- **La troisième place** pour l'association Jamako, avec son projet vacances à destination des ménages qui pour la plupart ne sont jamais partis en vacances l'été.



Stratégies, développements et partenariats

Les nouvelles permanences de médiation familiale

Le dernier semestre de 2023 sera marqué par le retour de la permanence de médiation familiale à **l'Espace Autonomie 2 de Charenton-sur-Marne**, situé 4 avenue Danielle Casanova.

Sur rendez-vous auprès du secrétariat de l'Udaf 94, une médiatrice familiale pourra recevoir les familles le lundi matin entre 9h30 et 12h30 et deux jeudis par mois entre 13h30 et 17h30.

Auparavant dédiée aux demandes de Médiation Aidants/Aidés, cette permanence sera ouverte à toutes les situations familiales (parents séparés, parents/ados ou jeunes adultes, grands-parents qui n'ont plus accès à leur petits enfants suite à un conflit familial...).

Aussi, la demande croissante de demandes de rendez-vous au sein de notre permanence à **Charenton-le-Pont** et la qualité du partenariat noué avec la Ville, amène le service de médiation familiale à y faire évoluer sa capacité d'accueil. **Désormais, il est possible de prendre rendez-vous le vendredi après-midi en plus du mardi après-midi.**



MÉDIATION FAMILIALE



Dialoguer

Reprendre le lien

S'entendre & s'accorder

Séparations & Divorces
Coparentalité
Parents & Ados
Parents & jeunes adultes

Grands-parents
Aidants & Aidés
Obligés Alimentaires
Fratreries & Succession



8 lieux d'accueil dans le Val-de-Marne

Boissy-Saint-Léger	Créteil	Sucy-en-Brie
Charenton-sur-Marne	Orly	Saint-Mandé
Charenton-le-Pont	Saint-Maur-des-Fossés	

Stratégies, développements et partenariats

L'Udaf du Val-de-Marne ouvre un appartement de droit de visite

La monoparentalité est une réalité de plus en plus répandue en France, en particulier en Île-de-France. Dans le Val-de-Marne, la part des ménages composés de familles monoparentales continue de progresser. En 2020, 21,5% des parents élèvent seuls leurs enfants dans le département, soit 78631 familles. Les femmes sont les principales concernées, représentant 82 % des familles monoparentales.

Les familles monoparentales sont confrontées à des difficultés particulières, notamment sur le plan financier. En effet, le revenu moyen des familles monoparentales est inférieur de 30 % à celui des familles avec deux parents. Dans le Val-de-Marne, 37 % des mères monoparentales vivent en logement social et une plus grande partie d'entre elles logent par ailleurs dans un logement surpeuplé. De plus, les enfants issus de familles monoparentales sont plus susceptibles de vivre des situations de pauvreté ou d'exclusion sociale.

L'accès à un logement décent de manière générale est également une réelle problématique dans le département. En effet, les prix des loyers sont élevés, ce qui rend difficile l'accès à un appartement de trois pièces pour une personne seule avec un revenu moyen.

Outre ces difficultés, les familles monoparentales sont également confrontées à des enjeux psychosociaux importants, notamment la nécessité de maintenir un lien parent-enfant de qualité, en dépit de la séparation ou du divorce.

Pour répondre à ce besoin, l'Udaf du Val-de-Marne va ouvrir en janvier 2024 un « appartement de droit de visite », un dispositif innovant qui permettra aux

parents non hébergeant de passer un temps de qualité avec leurs enfants, dans un environnement neutre et sécurisé.

L'appartement est situé à Boissy-Saint-Léger, à proximité des transports en commun. Il est composé de deux chambres, d'un salon, d'une cuisine, d'une salle de bain et d'un WC séparé. Il est accessible aux parents, aux grands-parents et aux enfants et à toute personne titulaire d'un droit de visite, quel que soit le lieu de résidence. L'appartement est équipé d'un mobilier adéquat, ce qui permet aux familles de se sentir comme à la maison. L'objectif est de permettre aux enfants mineurs de maintenir des liens avec le parent non hébergeant, ou les grands-parents, à une fréquence régulière.

La participation financière des familles est conforme aux critères de la CAF, soit une participation des familles à hauteur de 2€ par adulte / jour et 1€ par enfant / jour. L'accueil des enfants est possible jusqu'à 18 ans pour permettre aux fratries de se retrouver avec leur parent.

L'appartement de droit de visite de l'Udaf du Val-de-Marne est un dispositif essentiel pour favoriser le maintien du lien parent-enfant dans les situations de séparation ou de divorce. Cependant, il est important de noter que ce dispositif ne peut pas résoudre tous les problèmes des familles monoparentales. Les difficultés financières et d'accès au logement demeurent des obstacles importants pour ces familles. Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques publiques visant à soutenir les familles monoparentales, notamment en matière de logement et d'emploi.

L'animation de réseau

Les commissions

Commission éducation formation

L'UDAF du Val-de-Marne souhaite continuer de se positionner en tant que facilitateur pour les Espaces parents du Département, avec un focus sur le numérique pour l'année scolaire à venir, le déploiement de la médiation scolaire par les pairs et toujours la mise en relation des collèves demandeurs avec son réseau de partenaires et/ou ses associations adhérentes en fonction des thèmes ou des activités envisagées.

La commission souhaite développer dans ses travaux la thématique du numérique par l'organisation d'une rencontre sur la thématique de l'Intelligence Artificielle.

La médiation scolaire : l'expérience du collège Nicolas de Staël

Monsieur Ouzrout Areski a mis en place avec l'Udaf du Val-de-Marne la sensibilisation à la médiation scolaire au sein du collège.

Il indique que la démarche est très intéressante et la médiation par les pairs se réalise en respectant plusieurs étapes. Les élèves et l'équipe pédagogique ont été réceptifs à cette proposition avec 38 participants à la 1ère réunion. Puis, un groupe de 12 élèves et 4 enseignants référents ont suivi la formation.

Monsieur Areski indique que les élèves sensibilisés ont déjà commencé à appliquer la médiation par les pairs au sein de l'établissement et régler des conflits en interne. Il a indiqué qu'il devait

organiser une nouvelle réunion avec eux pour les accompagner dans la mise en œuvre des différentes étapes de médiation scolaire.

Il va mettre en place des jeux de rôles, définir les niveaux d'identification, les modalités des interventions et il souhaite également faire des binômes de médiateurs.



Visionnez la vidéo : Témoignage de la médiation par les pairs au collège Nicolas de Staël par le CPE et deux élèves médiatrices

L'animation de réseau

Participation aux forums

Dans la ligne de son partenariat avec la Ville de Sucy-en-Brie, l'Udaf 94 et son service de médiation familiale ont participé le 21 septembre à une action en faveur des aidants autour de la projection du film « Mon Vieux » d'Elie Semoun suivi d'un débat et d'un mini forum pour lequel l'Udaf a tenu un stand.

Aussi, le service de médiation familiale réitère son engagement auprès du Département du Val-de-Marne en participant, par la tenue d'un stand, au forum des aidants du 19 octobre 2023 et au forum MDPH du 18 novembre 2023. Ces forums et manifestations sont l'occasion de mieux faire connaître la médiation familiale et la médiation Aidants/Aidés auprès du grand public et des professionnels.



Tenue de stand pour la médiation familiale à la Maison Pour Tous de Créteil



Forum des associations Champigny
9 septembre 2023



Forum des associations Créteil
10 septembre 2023

L'animation de réseau

5ème édition du séminaire des espaces parents



Pour cette 5ème édition, l'Udaf du Val-de-Marne a souhaité rappeler le cadre de la création des espaces parents avec l'intervention de madame Virginie Monmignot-Salvan, Conseillère technique Education Prioritaire Politique de la ville. En seconde partie de rencontre, c'est une expérience de terrain qui a été mise en avant : la médiation scolaire par les pairs, initiée dans le collège Nicolas de Staël dont monsieur Areski, Conseiller Principal d'Education a témoigné.

L'engagement de l'Education Nationale

Madame Monmignot-Salvan a introduit son intervention en rappelant le cadre de la création des espaces parents. Elle a évoqué la relation enseignants/parents, son importance pour la réussite scolaire de l'enfant.

Par la suite, elle a évoqué le réseau d'éducation prioritaire (REP et REP +) et l'importance du travail avec les partenaires extérieurs aux établissements scolaires. L'enfant est pris en compte dans sa globalité. Il y a des coordinateurs REP et REP + qui font le lien entre les équipes pédagogiques et les partenaires.

Madame Monmignot-Salvan a présenté plusieurs dispositifs dans lesquels les espaces parents peuvent s'inscrire notamment les OEPRE

(ouverture de l'école aux parents pour la réussite des enfants) qui sont animées par plusieurs membres de l'équipe pédagogique. Il y a 32 OEPRE dans le département comprenant les écoles, les collèges et les lycées. Un bilan du projet du réseau doit être réalisé.

Les participants ont échangé sur la question du budget des espaces parents, des actions éducatives au niveau du département, des thématiques pouvant être abordées, etc.

Contact : 01.45.10.32.78 /
vieassociative@udaf94.fr

Lire et faire lire

Rencontre avec les bénévoles

Le 12 octobre, la coordination a rencontré les bénévoles référents afin d'échanger avec eux sur leur rôle, leurs difficultés et présenter les outils de la coordination sur lesquels ils peuvent appuyer.

Ce même jour, la réunion d'accueil des nouveaux bénévoles a réuni plus d'une vingtaine de bénévoles ! Cette rencontre avait pour objectif de permettre aux nouveaux lecteurs de mettre un visage sur un nom et d'avoir une présentation de la mission de Lire et faire lire et de son fonctionnement. Quelques astuces ont été données aux bénévoles et la coordination a pu répondre à leurs questions.

Agenda des formations

10 novembre 2023 : Le goût des livres de contes

27 Novembre 2023 : Gestion d'un groupe d'enfants

19 décembre 2023 : L'album pour les 6/11 ans



Bilan départemental de Lire et faire lire Val-de-Marne

Le 5 octobre 2023, Lire et faire lire a réuni près de 65 bénévoles lecteurs pour présenter l'activité de l'année 2022-2023 : les chiffres clés, les formations, les particularités pour l'année à venir.

 **114** bénévoles

4 formations et **1** atelier

 **103** structures (40% dans la petite enfance)

2 rencontres et **1** sortie

 **39** communes du département

La coordination a défini 3 axes pour 2023-2027 en lien avec ceux du national : consolider l'organisation, approfondir la prise en compte des diversités des enjeux contemporains pour les années à venir et promouvoir Lire et faire lire et convaincre de son utilité sociale pour mobiliser et fédérer. Les objectifs seront donc de resserrer les liens avec les structures accueillantes, les médiathèques et de retravailler le conventionnement avec les communes. Il s'agit également de poursuivre l'accompagnement des bénévoles référents.

Cette présentation a été suivie de l'intervention de Galia Tapiero de la maison d'édition KILOWATT. Après avoir présenté son parcours et le cheminement parcouru pour créer sa maison d'édition, Galia Tapiero a présenté la particularité de Kilowatt et la manière dont elle travaille avec les auteurs et illustrateurs. Pour finir, elle a présenté les différentes collections et leur spécificité. La rencontre s'est clôturée par un goûter convivial et des échanges entre et avec les bénévoles.

Agenda



15ÈME FORUM 2024
DE L'UDAF DU VAL-DE-MARNE

Sur le thème : **Etre parents aujourd'hui : quels responsabilités et engagements ?**

01 45 10 32 78
www.udaf94.fr

9h00 - 14h00
20 Janvier 2024
4a boulevard de la gare
94470 boissy-saint-léger

Inscription gratuite



L A E P
Lien Amont Enfant Parent

Le Cabanon du Samedi

Dates d'ouverture

Novembre	Décembre
• Samedi 04	• Samedi 02
• Samedi 18	• Samedi 09
• Samedi 25	• Samedi 16
	• Samedi 23

Janvier	Décembre
• Samedi 13	• Samedi 03
• Samedi 20	• Samedi 10
• Samedi 27	• Samedi 17
	• Samedi 24

Services aux familles

	NOVEMBRE 2023	DÉCEMBRE 2023	JANVIER 2024	FÉVRIER 2024
Café des aidants  VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE	Lundi 20 Nov 14h30 à 16h	Lundi 18 Déc 14h30 à 16h		
Café des parents aidants  Saint-Maur	Lundi 27 Nov 14h30 à 16h		Lundi 22 Jan 14h30 à 16h	Lundi 26 Fév 14h30 à 16h
Café des aidants  Valenton Cap vers l'avenir	Lundi 13 Nov 14h30 à 16h	Lundi 18 Déc 14h30 à 16h		
Groupe de parole « Parents face à la séparation »	Lundi 22 Nov 18h à 19h30			

L'actu des associations familiales

Adressez vos contributions par courriel à vieassociative@udaf94.fr. Renseignements au 01 45 10 32 10

Association parentale alfortvillaise, « **Grandir dans la ville** », regroupe des bénévoles qui s'engagent pour créer du lien et de la solidarité entre les familles, où entraide, convivialité et bonne humeur sont réunies autour d'activités, de la naissance à 77 ans.

« **Grandir dans la ville** » propose un large panel d'activités pour les enfants, les adolescents et les adultes. Les parents peuvent ainsi trouver des activités d'éveil pour les tout-petits, des ateliers de loisirs créatifs, des cours de danse, de théâtre ou de self-défense, des sorties culturelles, etc.



L'association a pour objectifs de :

- réunir les accompagnants de jeunes enfants (parents, grands-parents, assistantes maternelles, nounous à domicile...);
- favoriser toutes initiatives permettant de créer du lien, sortir de l'isolement, s'entraider ;
- aider à la mise en relation des familles, et trouver un mode de garde (baby-sitting, gardes partagées, assistantes maternelles...);
- rendre accessible à tous (enfants, ados et adultes) des activités sportives et culturelles.

« **Grandir dans la ville** » propose plusieurs stages pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Les prochains stages

- Stage de self-défense pour les enfants de plus de 6 ans, les adolescents et les adultes
- Stage de danse afro fusion pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes
- Stage de théâtre pour les adolescents et les adultes

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent.

Pour plus d'informations et inscriptions, contactez : grandirdanslaville@gmail.com

L'actu des associations familiales

Adressez vos contributions par courriel à vieassociative@udaf94.fr. Renseignements au 01 45 10 32 10



Table ronde sur LA FIN DE VIE

La Fédération des Associations Familiales Catholiques du Val-de-Marne (FAFC) a organisé le 27 septembre dernier une table ronde sur l'euthanasie. L'événement, qui s'est déroulé à Vincennes, a réuni plus de 150 personnes, dont Françoise Souweine, présidente de l'UDAF du Val-de-Marne.

Trois intervenants ont pris la parole : Jonathan Denis, président de l'ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité), le Docteur Ségolène Guespereau, médecin de soins palliatifs au Kremlin-Bicêtre et membre de la SFAP (Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs), et le Père Grégoire Bellut.

Chacun des intervenants a eu 20 minutes pour exposer son point de vue, puis ils ont répondu aux questions écrites de la salle. Pour finir, il leur a été demandé de résumer leur position en une phrase :

- Jonathan Denis de l'ADMD : « Respecter le choix de chacun sans vouloir imposer sa propre vérité. »
- Docteur Ségolène Guespereau de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs - SFAP : « Tuer n'est pas un soin »
- Père Grégoire Bellut : « L'euthanasie est un crime contre la vie humaine. »

La FAFC a organisé cette table ronde afin de permettre à chacun de s'informer, découvrir les éléments du débat et se faire sa propre opinion sur ce projet de loi et ses enjeux.



La vie de l'Udaf et ses services



Comité de lecture
Bureau de l'Udaf du Val-de-Marne
Composition, rédaction
Françoise Souweine, Présidente
Leila Hamdaoui, Directrice Générale
Equipe de la Vie associative et de la Médiation familiale



Site internet: www.udaf94.fr

Udaf94 - Union départementale des
associations familiales

Udaf du Val-de-Marne, 4A boulevard de la gare, 94475 Boissy-Saint-Léger Cédex
Udaf94@udaf94.fr — 01 45 10 32 32